N° 9

Bordeaux le 14 Avril 1828.

Monsieur le Commissaire Général
de la Marine. &c &c

Monsieur,

Sur la demande que je vous en avais faite, en conformité des instructions de Son Exce: le chargé d'affaires du Brésil en France, vous avez bien voulu m'informer par votre lettre du 25 Mars dr, que vous aviez donné des ordres pour l'empêchement du départ de Mess.rs d'Andrada frères pour le Brésil, soit par le navire le Vaillant soit par tout autre bâtiment.

Si je suis bien informé il paroit que des ordres contraires ont été donnés depuis peu par le Gouvernement français. En conséquence je vous prierai de vouloir bien me faire connaître par écrit (pour la responsabilité de ma charge) si je puis compter ou non sur l'exécution des mesures que vous deviez prendre.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Monsieur,

Votre très humble & tr. serviteur

Pour Copie conforme
le Vice Consul du Brésil à Bordeaux
D. Balguerie